



Atelier Régional

Atelier Régional “*Aller au-delà des lois forestières*” à travers l’apprentissage collectif et l’action

04 – 08 May, 2009

Hôtel Nord-Sud, Bamako, Mali

COMMUNIQUE FINAL

Les participants à l’Atelier Régional Sahélien, « *Aller au-delà des lois forestières* » à travers l’apprentissage collectif et l’action, tenu à AZALAI Hôtel NORD-SUD de Bamako du 4 au 8 Mai 2009 ; après exposés et discussions, en groupes de travail et en plénière autour des communications portant sur les cinq thèmes inscrits dans le mandat de l’atelier, ont abouti aux constats suivants:

Constatent :

- Une tendance positive dans le dialogue entre les agents forestiers et les communautés rurales dans le cadre de la gestion des ressources forestières et agroforestières. A ce titre, les participants notent avec satisfaction le processus de relecture des textes forestiers enclenché par les autorités de nos pays ;
- Une volonté politique d’intégrer le ‘genre’ dans la gestion des ressources forestières et agroforestières de par les nombreuses formations dispensées sur ce concept ;
- La multiplicité des textes de lois régissant les ressources naturelles, en général et les ressources forestières, en particulier ;
- Que, de la décentralisation, il ressort que les Etats reconnaissent le rôle des collectivités locales dans la gestion des ressources forestières et agroforestières et s’engagent à leur en transférer la responsabilité de gestion. Ceci se traduit sur le terrain par la multiplication des conventions locales dans la sous-région. Ces dernières devront toutefois être en adéquation avec les lois pour leur reconnaissance par les pays ;
- Une faible adoption des résultats de la recherche due, sans doute, à la forme de diffusion des résultats souvent peu accessible aux décideurs et aux communautés locales ;

L’amélioration de la production et de la productivité des arbres et arbustes étant un créneau pour le développement des les populations démunies du Sahel, les participants souhaitent :

- La prise en compte du ‘genre’ dans les textes de lois régissant les ressources forestières et agroforestières, vu le rôle que les femmes jouent dans ce secteur ;
- L’inscription des conventions locales de gestion des ressources forestières dans les textes de lois de nos pays ;

- Que les pratiques coutumières soient évaluées et que les bonnes soient reconnues et intégrées au cadre de gestion des ressources agroforestières ;
- La présentation des résultats de recherche sous une forme plus accessible aux décideurs et aux communautés rurales pour une meilleure adoption ;
- La mise en place d'une plateforme de concertation entre les techniciens des différents départements en charge de la gestion des ressources forestières pour une meilleure adéquation de la réglementation sur ces ressources ;
- Que tous les acteurs impliqués dans la gestion des ressources forestières et agroforestières soient identifiés et intégrés au processus de partage des connaissances et d'actions collectives en faveur d'une gestion durable et équitable de la ressource
- La mise en connexion des réseaux pour faciliter les échanges d'informations et qu'un lobbying soit mené pour participer aux assises de l'atelier de la CDEAO afin de présenter les résultats de cet atelier.

Fait à Bamako, le 8 Mai 2009

Les participants